



Marthe POGGI

NOTAIRE

Successeur de la SCP POGGI & FABIANI

Et de Me SEATELLI

39, BOULEVARD PAOLI
20200 BASTIA (Haute Corse)

Téléphone : 04.95.31.12.63
Télécopie : 04.95.32.55.94
marthe.poggi@notaires.fr
C.D.C. Cpte (IBAN) :
FR 84 4003 1000 0100 0016 8066 E04
Code BIC : CDCG FR PP

**CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES
2, Cours Granval**

20000 AJACCIO

Dossier suivi par
dominique.chiari.20026@notaires.fr

NOTORIETE PRESCRIPTIVE BRONZINI de CARAFFA
1002009 /MP /LC /

Bastia, le 09 janvier 2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre des nouvelles dispositions concernant la constitution de titre de propriété, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe l'avis de parution dans le journal,

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

PO/ Maître Marthe POGGI
Mme VALDRIGHI

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte reçu par Maître **Marthe POGGI**, Notaire à BASTIA (20200), 39, boulevard Paoli, le **04 janvier 2019**

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

Un acte de **Notoriété** constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, des personnes suivantes :

1°/ Monsieur Vincent Barthélémy François Sébastien **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à BASTIA (20200) 15 boulevard de Gaulle.

2°/ Madame Anne Rose **BRONZINI de CARAFFA épouse FLORENCHIE**, demeurant à NIMES (30000) Résidence Les Enganes, Bâtiment A n°335, Rue Gaston Tessier.

3°/ Mademoiselle Renée Marie Félicité **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à MALAKOFF (92240) 31 rue Louis Blanc.

4°/ Monsieur Thierry Jean-Baptiste **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) Avenue de Choisy, Appartement 21/18.

5°/ Madame Isabelle **BRONZINI de CARAFFA, épouse BALDEYROU**, demeurant à RIEDISHEIM (68400) 22 rue de l'Épargne.

6°/ Monsieur Marc **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à SANTA-MARIA-DI-LOTA (20200) La Corniche.

7°/ Madame Odette Andrée **MORACCHINI veuve BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à BASTIA (20200) Résidence Conca d'Oro, Toga.

8°/ Madame Virginie **BRONZINI de CARAFFA épouse BRUNINI**, demeurant à MONTICELLO (20220) 8 Lotissement Linaccia.

9°/ Monsieur Guillaume **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à BASTIA (20200) Résidence Villa d'Este Bâtiment B, Toga.

10°/ Mademoiselle Camille **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à BASTIA (20200) 1 rue Carnot.

11°/ Monsieur Jean **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à BRANDO (20222) Erbalunga.

12°/ Monsieur Luc **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à GHISONACCIA (20240) L'Étang d'Urbino.

13°/ Madame Martine **BRONZINI de CARAFFA épouse ESCOFFIER**, demeurant à BRANDO (20222) Erbalunga.

14°/ Monsieur Paul François **BRONZINI de CARAFFA**, demeurant à SANTA-MARIA-DI-LOTA (20200) Résidence E Caselle Bâtiment A.

15°/ Madame Michèle **BRONZINI de CARAFFA, épouse FORINI**, demeurant à BASTIA (20200) 2 boulevard Paoli.

16°/ Madame Brigitte **BRONZINI de CARAFFA, épouse MOLARO**, demeurant à DOUAI (59500) 151 rue de Paris

Commune de VILLE DI PIETRABUGNO (Haute-Corse)

Deux parcelles de terre situées sur le territoire de ladite commune et figurant au cadastre rénové sous les indications suivantes :

Section C numéro 522, lieudit "MONTE CAPANNA" pour une contenance de 21 ares 94 centiares.

Section C numéro 523, lieudit "MONTE CAPANNA" pour une contenance de 01 are 80 centiares.

Conformément à l'article 1^{er} de la Loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Pour avis : marthe.poggi@notaires.fr